

William Koeberlé, réélu président du Conseil du Commerce de France

Paris, le 11 juin 2019 - **William Koeberlé, 62 ans, a été réélu Président du Conseil du Commerce de France (CdCF) lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 6 juin 2019. Le CdCF regroupe 37 organisations professionnelles de commerçants et est depuis 2016, l'interlocuteur du gouvernement dans le cadre de la Commission de concertation du commerce (3C). Administrateur depuis 2014, William Koeberlé, a été élu Président du CdCF en 2016. Il est également président de la FFPS (Fédération Française de la Parfumerie Sélective) depuis 2011 et de la FEPA (Fédération Européenne des parfumeurs distributeurs) depuis 2015. Pour son nouveau mandat, il s'est fixé 5 priorités : accompagner la transition du commerçant vers l'omnicanalité, valoriser le commerce comme acteur sociétal majeur des territoires, développer les compétences des commerçants et l'employabilité de leurs collaborateurs, soutenir la responsabilité environnementale des commerçants enfin, s'inspirer de l'international pour anticiper les changements et partager les expériences réussies.**

Promouvoir le commerce, sous toutes ses formes, auprès des pouvoirs publics (Gouvernement, parlementaires, élus locaux ...) auprès des Français (chefs d'entreprises, salariés, clients) et aider ceux (parents, professeurs, tuteurs) qui préparent la nouvelle génération à leur vie professionnelle, c'est faire connaître à toutes ces personnes ce qu'est le Commerce, ce qu'il représente dans la vie économique et sociale de la France : une entreprise française sur 5, 10,6% de la valeur ajoutée de la France plus de 3,5 millions d'emplois, et la création nette de près de 63 000 emplois depuis 2016.

« Alors que le commerce doit relever des défis majeurs comme le développement du e-commerce et la concurrence de nouveaux acteurs internationaux, la numérisation des données, la robotisation et l'automatisation des tâches, qui transforment ses modèles, ses organisations, ses relations commerciales, ses emplois, le rôle du CdCF devient toujours plus nécessaire » a déclaré le Président, William Koeberlé, en introduction de son discours.

Une représentativité du commerce renforcée

Une représentativité de toutes les formes de commerce renforcée, avec le ralliement de 6 nouvelles fédérations depuis 2016 : Procos, la Fédération pour la promotion du commerce spécialisé : la Fédération française de la franchise, la Fédération de l'épicerie et du commerce de proximité, la Fédération française de l'équipement du foyer, DLR, la Fédération nationale des distributeurs, loueurs et réparateurs de matériels de bâtiment, de travaux publics et de manutention et la Fédération des détaillants en chaussures de France.

Des avancées sur les enjeux du commerce

La Commission de concertation du commerce, mise en place en 2016 à la demande du Conseil du Commerce de France a permis à William Koeberlé comme Premier vice-président de cette instance, d'organiser la concertation des fédérations du commerce, sur les soldes, sur l'ouverture dominicale des commerces.

Les pouvoirs publics ont pris conscience des distorsions de concurrence, notamment fiscales, entre les acteurs du commerce dits traditionnels et les plateformes e-commerce. Si des mesures ont déjà été prises en matière de TVA et d'impositions sur les bénéfices, le CdCF compte bien demeurer une force de propositions pour obtenir une véritable réforme de la fiscalité pesant sur le commerce, notamment s'agissant de la fiscalité locale.

Avec la revitalisation des commerces dans les territoires, le plan « Action Cœur de ville » et la loi ELAN, le gouvernement reconnaît le rôle sociétal majeur du commerce dans les territoires et la nécessité d'accompagner sa modernisation.

Le CdCF s'est mobilisé également pour limiter au maximum les nouvelles contraintes, comme celles qui pesaient avec le décret tertiaire, qu'avec Perifem et l'UMIH, il a réussi à faire annuler par le Conseil d'État.

« Si nous parvenons à être entendus, c'est parce que nous sommes légitimes, parce que nous représentons près de 70% des emplois du secteur, parce que le CdCF permet de porter la voix du commerce sur les sujets qui nous rassemblent », a rappelé William Koeberlé.

Les priorités du nouveau mandat

Accompagner la nécessaire omnicanalité du commerce

Valoriser le commerce comme acteur sociétal majeur des territoires

La montée en compétences des commerçants et l'employabilité de leurs collaborateurs

Développer la responsabilité environnementale des commerçants

S'inspirer de l'international pour anticiper les changements et partager les expériences réussies.

Le parcours de William Koeberlé



Issu d'une formation en Finance (en 1976) et titulaire d'un Exécutive MBA d'HEC Paris (en 2003), William KOEBERLÉ a effectué toute sa carrière dans le commerce durant laquelle il a travaillé aux tournants stratégiques des enseignes pour les rapprocher des attentes des clients (Cora en 1976, puis Métro (1991) et Carrefour (1995)).

En 2005, il rejoint le métier de la distribution sélective dans le Groupe Marionnaud comme Directeur International, en charge de toutes les activités de Marionnaud en Europe et est parallèlement Conseiller du Commerce Extérieur de la France en Suisse.

Il est nommé CEO du groupe Marionnaud début 2008 et en décembre de cette même année, AS Watson (actionnaire du groupe Marionnaud) lui confie les responsabilités de l'ensemble des activités Europe de l'Est du Groupe (enseignes Drogas, Spektr, DC), jusqu'en 2014.

Administrateur du CdCF depuis 2014, William KOEBERLÉ est également Président de la FFPS (Fédération Française de la Parfumerie Sélective) depuis 2011 et de la FEPD (Fédération Européenne des Parfumeurs Distributeurs) depuis 2015.

Elu Président du Conseil du Commerce de France par l'Assemblée générale en juin 2016, il a été réélu pour un mandat de 3 ans en juin 2019 et, à ce titre, il représente le CdCF et met en œuvre les décisions du Conseil d'administration.

<fin>

Le Conseil du Commerce de France (CdCF) pour mémoire

Créé en 1945, le Conseil interprofessionnel du commerce est devenu en 2000, le Conseil du Commerce de France. Cette organisation professionnelle réunit la grande majorité des fédérations et des acteurs économiques du commerce et représente 70 % des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. C'est un lieu d'échanges et de rassemblement pour ses membres, les fédérations et les confédérations du secteur. Sans se substituer à l'action ou à l'expertise de ses adhérents, le CdCF représente les intérêts du commerce dans sa diversité. Sa vocation est de défendre et promouvoir le commerce, secteur majeur de l'économie nationale. Il assure la représentation générale du commerce auprès des pouvoirs publics français et européens. www.cdcf.fr

Contacts presse

Marie-Céline Terré – 06 09 47 47 45 – mcterre@ozinfos.com

Corinne Parisot-Chautemps – CdCF – 06 21 01 69 97 - cchautemps@cdcf.com